REGLEMENT - TOURNOI NATIONAL B D'IGNY TT

28 février et 1er mars 2026

ORGANISATION

Art.1 – Le club d'Igny TT organise son **tournoi national B** homologué sous le numéro, **le samedi 28 février et le dimanche 1er mars 2026.**

Art.2 – Le tournoi se déroulera au **Gymnase Guéric Kervadec, rue de Lovenich à Igny**, dans le département de l'Essonne (91), sur 31 tables. Une buvette avec boissons et nourriture sera à la disposition des joueurs et des spectateurs.

Art.3 – Le gymnase ouvrira ses portes à 7H00 samedi et dimanche.
Le tournoi comportera les tableaux suivants *: **(Les horaires indiqués sont ceux de fin de pointage, les tableaux commenceront 30mn après)***

Art.4 – Les balles ne seront pas fournies par l'organisation. Si besoin, des balles seront vendues à la buvette.

Art.5 – Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte d'affaires personnelles. De plus, tout autre litige sera tranché par le J.A.3 et le comité organisateur.

Art.6 – Tout joueur ou accompagnateur participant à ce tournoi autorise les organisateurs à diffuser des photos dans le cadre de la publicité du tournoi (site internet, presse et médias divers)**.**

Art.7 – Les matchs se dérouleront au meilleur des 5 manches.
Le tirage au sort aura lieu sur place, après le pointage de chaque tableau, sous la direction de M.LACHAUMETTE Jean-Luc, juge arbitre officiel du tournoi, assisté du comité d'organisation et de M. MEBARKI Robert, spider officiel qui saisira les résultats sur SPID.

Art.8 – Le premier tour se fera par poules de trois joueurs.
Les deux premiers seront qualifiés dans le tableau final à élimination directe.
Les parties de poules seront obligatoirement arbitrées par les joueurs de celle-ci.

Art.9 – Le forfait sera prononcé après le troisième appel. Aucun retard pour le pointage ne sera accepté pour le bon déroulement du tournoi (prenez de la marge).

Le club d'IGNY TT
Contact : tournoi2026ignytt@gmail.com

HORAIRES, TABLEAUX, DOTATIONS

SAMEDI 28 FÉVRIER 2026

Places maxi	72	72	72	72	72	72
Tableaux	A	B	C	D	E	F
Heure fin de pointage	8h00	9h00	11h00	13h00	15h00	17h00
Classement	≤899	≤1799	≤1199	≤2299	≤1499	TS
1er	70€	140€	80€	200€	120€	500€
Finaliste	35€	70€	40€	100€	60€	250€
½ finaliste	15€	35€	20€	50€	30€	100€
¼ de finaliste						50€

DIMANCHE 1er MARS 2026

Places maxi	72	72	72	72	72	72	72
Tableaux	1	2	3	4	5	6	7
Heure fin de pointage	8h00	9h00	11h00	12h00	13h00	15h30	17h00
Classement	≤699	≤1599	≤999	TS DAMES	≤1899	≤1299	≤2199
1er	50€	120€	70€	140€	140€	100€	180€
Finaliste	25€	60€	35€	70€	70€	50€	90€
½ finaliste	10€	30€	15€	35€	35€	25€	45€

INSCRIPTIONS

Art.10 – Il n'est possible de s'inscrire que dans 2 tableaux maximum par journée. Attention : les tableaux de couleurs identiques ne pourront pas être cumulés dans la même journée.
Un joueur pourra éventuellement intégrer un 3ème tableau sous réserve qu'il soit éliminé d'au moins un des deux tableaux avant la fin du pointage et qu'il respecte l'article 10.
Les féminines inscrites dans le Toutes Séries Dames (tableau 4) du dimanche ne pourront participer seulement qu'à un autre tableau dans la même journée.

Art.11 – Tarifs des droits d'inscription :
10 € pour tous les tableaux sauf pour le tableau D TS du samedi qui est à 12 €.
2 tableaux maximum par jour (sauf en cas d'élimination, voir article 5 du règlement)

Art.12 – Le tournoi est doté de 3940 €
Si le nombre d'inscrits dans un tableau est inférieur à la moitié de sa capacité maximale, les dotations du tableau seront alors divisées par deux.
Pour le tableau « 4 » (Toutes Séries Dames), s'il y a moins de 20 joueuses inscrites, les dotations du tableau seront alors divisées par deux.

Art.13 – Les inscriptions pourront se faire jusqu'au jeudi 26 février 12h (seulement via Hello Asso)
https://www.helloasso.com/associations/igny-t-t
Si un tableau est complet, les inscriptions en liste d'attente se feront sur une campagne supplémentaire.
Attention, sans confirmation de notre part par mail, votre inscription sur liste d'attente ne sera pas considérée comme étant validée (vous serez remboursé dans un délai d'1 mois).
Les inscriptions pourront s'effectuer sur place le samedi 28 février et le dimanche 1er mars 2026 dans la limite des places disponibles.

Art.14 – Possibilité de se faire rembourser à 100% sans justificatif jusqu'au vendredi 20 février. Après cette date et jusqu'au jeudi 26 février 12h, les remboursements se feront seulement sur présentation d'un certificat médical et à hauteur de 50% des droits d'inscriptions. Aucun remboursement ne se fera après le jeudi 26 février 12h.

REGLEMENT FFTT

Art.15 – Le règlement du tournoi applique le règlement de la Fédération Française de Tennis de Table.

Art.16 – Les poussines/poussins ne pourront pas participer au tournoi.

Art.17 – Une tenue sportive et réglementaire, suivant le règlement de la FFTT, est exigée.

Art.18 – Le tournoi est ouvert aux joueuses et joueurs licenciés traditionnels FFTT possédant une licence 2025/2026 valide de la FFTT précisant la mention « certificat médical présenté » ou sous présentation d'un certificat médical le jour du tournoi, sous peine de se voir refuser l'accès au tournoi. Le classement pris en compte sera celui de la deuxième phase de la saison 2025-2026.

Art.19 – En cas de forfait ou d'absences non excusés, la commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement comme si vous aviez joué et perdu cette rencontre.